

LES RÉSIDENCES DE LA PÉDAGOGIE : QUI S'EMPRE DE CE NOUVEL ESPACE D'EXPÉRIMENTATION POUR INNOVER DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS ?

JOANNA DUVAL *Université Marie et Louis Pasteur, Nouveaux Coursus à l'Université pour Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté (RITM-BFC)*

CATHY PERRET *Université Bourgogne Europe, Institut de recherche sur l'éducation (IREDU)*

JULIETTE BREY-XAMBEU *Université Marie et Louis Pasteur, Nouveaux Coursus à l'Université pour Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté (RITM-BFC)*

Historique de l'article : Soumis 04 avril 2025 | Accepté 09 août 2025 | Prépublication en ligne 09 mai 2026 | Publié 13 juillet 2026

RÉSUMÉ. Cette note présente des réflexions sur les « résidences de la pédagogie », un dispositif expérimental destiné à favoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. Elles s'appuient sur une étude de données administratives, permettant d'appréhender les profils des équipes pédagogiques (enseignants, enseignants-chercheurs et personnels du supérieur) mobilisant ce dispositif en tenant compte de ses différentes déclinaisons. Les résultats montrent une variété des statuts des personnes s'emparant du dispositif et le rôle des incitations institutionnelles pour des résidences plus collectives qu'individuelles. Nombre de questions sont posées pour conduire une future évaluation : comment faire perdurer ce dispositif sans de telles incitations ? Quelles sont les motivations des personnes impliquées ? Quels sont les effets de ce type de dispositif ?

PEDAGOGICAL RESIDENCIES: WHO IS SEIZING THIS NEW OPPORTUNITY FOR EXPERIMENTATION AND INNOVATION IN HIGHER EDUCATION IN FRANCE?

© 2026 McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill. Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International ([CC BY-NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)).

MCGILL JOURNAL OF EDUCATION • VOL. 60 N° 2 SPRING 2026
DOI: <https://doi.org/10.26443/mjef/rsem.v60i2.10496>

ABSTRACT. This note presents reflections on the "pedagogical residencies", an original experimental initiative designed to foster pedagogical innovation in higher education. These reflections are supported by a study using administrative data to provide the profiles of staff engaging with this type of initiative, while also accounting for its various forms. The results reveal a diversity of statuses among the personnel involved and highlight the role of institutional incentives in promoting more collective rather than individual residencies. These findings raise several questions for future evaluation : how can such a scheme be sustained without these incentives? What motivates the individuals who participate? What are the effects of this kind of initiative?

Les microprogrammes pédagogiques et technopédagogiques, ainsi que les centres de soutien à l'enseignement et des fonds dédiés au développement pédagogique figurent parmi les dispositifs destinés à soutenir l'innovation pédagogique dans les universités. De même, le congé sabbatique est une ressource mobilisable par des universitaires déchargés de tâches ordinaires du corps professoral pour entamer une réflexion sur leurs méthodes d'enseignement. En France, le déploiement de tels dispositifs a une vingtaine d'années et l'introduction d'un temps spécifiquement dédié à la réflexion pédagogique est encore plus récente. En effet, alors que le congé destiné aux activités de recherche est ancien¹, le congé pour projet pédagogique (CPP) a seulement été introduit en 2019². Tous ces dispositifs vont de pair avec l'introduction de prix nationaux d'enseignement (prix Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur en 2015) et une politique d'appels à projets nationaux de nature pédagogique, ainsi qu'avec l'arrivée d'une formation pédagogique obligatoire pour les nouveaux enseignants en 2017³.

La mobilisation des différents dispositifs est variable, dépendant des ressources et logiques de chaque établissement comme des motivations des enseignants. Dans certains établissements, des initiatives nouvelles émergent à l'image des résidences pédagogiques présentées dans cette note. Né en 2019 au sein d'un consortium d'établissements de l'enseignement supérieur de la région Bourgogne-Franche-Comté en France, ce dispositif est destiné aux équipes pédagogiques. Cette note en propose plus particulièrement une analyse en examinant dans quelle mesure elles diffèrent selon les profils des acteurs qui s'en sont emparés. Elle a été faite en mobilisant des données administratives (dossiers de candidatures et bilans demandés aux porteurs de projets entre 2019 et

2024). Cet accent sur les individus engagés s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'engagement dans l'innovation pédagogique marqué par des difficultés liées à des motivations personnelles, institutionnelles et sociétales. En effet, plus de huit enseignants sur dix en France notent une hausse de leur charge de travail en enseignement depuis le début de leur carrière (Bonnard et al., 2024). En outre, Gilibert et Sauvezon (2024) présentent la réalité d'une charge mentale importante, couplée à une surcharge de travail pour les enseignants-chercheurs, liée à des tâches administratives, la transformation du métier et la multiplication des réformes de l'enseignement supérieur en France.

LES RÉSIDENCES PÉDAGOGIQUES INITIÉES PAR RITM-BFC

Initiatives du NCU RITM-BFC⁴ regroupant sept établissements de Bourgogne-Franche-Comté, les résidences de la pédagogie sont destinées aux différents acteurs de ces établissements sur la base du volontariat. Elles font l'objet d'un appel à candidatures annuel depuis 2019, donnant lieu à une expertise de chaque dossier de candidature par des représentants des différents établissements insérés dans l'équipe opérationnelle. Depuis 2024, deux vagues sont désormais proposées pour un démarrage au début de l'année universitaire (dépôt de candidature en mars pour septembre) ou au second semestre de l'année universitaire (dépôt de candidature en septembre pour janvier) ; les années précédentes les candidatures étaient seulement proposées en mars. Ces résidences sont définies « comme un temps et un espace d'expérimentation pour imaginer, concevoir, tester et mettre en œuvre tout projet lié à la formation et à l'innovation en pédagogie ». Cet espace d'expérimentation peut être multiforme : du temps libéré via des décharges d'heures (ou heures complémentaires⁵), de l'accompagnement pédagogique et/ou pédago-technique par l'un ou l'autre des services d'ingénierie pédagogique ou technopédagogique des établissements du consortium, de la formation, des aides financières pour engager des moyens techniques, humains, etc. ou encore une combinaison de tous ces aspects.

Entre 2019 et 2024, 326 763 € ont été alloués pour 42 résidences pédagogiques (aucune en 2020 en raison de la COVID-19). Trois résidences de la pédagogie ont bénéficié d'un cofinancement (financements internes de l'établissement concerné et/ou financements de collectivités territoriales). Ces résidences ont impliqué 534 acteurs (1 à 36 personnes selon les projets). Plusieurs résidences ont recouru à des partenariats (10 des 42 résidences). La durée moyenne a été de 14 mois (3 à 36 mois selon les projets).

Les résidences de la pédagogie proposent à un ou plusieurs membres d'une équipe pédagogique :

- une décharge d'heures d'enseignement pour les personnels du corps enseignant titulaires afin de pouvoir dédier un temps spécifique au projet financé ;
- un budget pour financer le recrutement de personnels non titulaires (enseignants contractuels, doctorant.es, ingénieurs/conseillers pédagogiques, professeurs invités...), des prestataires externes, des frais de missions, du petit matériel, etc. ;
- un accompagnement par les accompagnateurs pédagogiques RITM-BFC (montage de projet, évaluation, valorisation...).

Elles varient par :

- la taille de l'équipe : projet individuel, petite équipe (duo, trio), équipe d'envergure (plusieurs dizaines de personnes) pour un projet à large échelle (facultés, établissement...) ;
- la durée (quelques jours à 2 ans) ;
- les modalités de valorisation des heures des personnels (décharges horaires, heures complémentaires, primes...) ;
- les modalités géographiques (au sein de l'établissement ou dans un lieu dédié) ;
- les thématiques envisagées :
 1. la thématique ouverte (incluant tout projet de transformation pédagogique) ;
 2. les compétences / l'approche par compétences (APC) ;
 3. l'internationalisation des enseignements.

L'implantation a été progressive en passant de six en 2019 à 20 en 2024 avec un financement passant de 16 425 € à 107 864 €. Depuis 2019, six des sept établissements du consortium ont bénéficié d'une résidence de la pédagogie. Cette implantation a été influencée par les orientations données à ce dispositif par l'équipe du NCU RITM-BFC. En effet,

différentes thématiques ont été successivement proposées avec un démarrage par des résidences ouvertes puis les thématiques de l'internationalisation et des compétences en 2020. Précisons que les résidences ouvertes n'ont aucune orientation donnée par RITM-BFC. Les résidences dites internationales ont pour objet l'adaptation de contenus à l'internationalisation des enseignements, éventuellement en partenariat avec les partenaires d'alliances européennes ou internationales. Quant aux résidences dites compétences, elles s'inscrivent dans le déploiement de l'approche par compétences dans un parcours ou une filière. A cette même date, il est devenu possible de proposer des résidences collectives – alors qu'elles n'étaient qu'individuelles avant 2020. Cet élargissement était lié à la faiblesse du nombre de résidences demandées lors deux premières années du dispositif conduisant à un questionnement sur le caractère rigide initialement proposé et à une analyse des besoins des établissements confrontés à l'impératif de la mise en place d'une logique de compétences pour toutes les formations. L'encadré suivant présente quelques exemples de résidences de la pédagogie.

GeoQuant 2 (individuelle – 1 an)

Portée par un enseignant-chercheur en école d'ingénieur (Université Technologique de Belfort Montbéliard) en mobilité aux Etats-Unis, elle a permis la construction d'un cours complet de mathématique enseigné auprès d'étudiants américains, l'intégration de nouvelles ressources dans un Master international français et la scénarisation d'un programme d'été en France pour les étudiants étrangers – permettant ainsi le renforcement des coopérations internationales.

Création d'un module de formation en ligne pour les nouveaux enseignants (duo – 6 mois)

La mobilité d'une ingénieure pédagogique d'une école de management (Burgundy School of Business) dans un service d'appui à la pédagogie à l'université de Lille a permis la création d'un module de e-Formation pour les nouveaux enseignants (de profils hétérogènes) accompagné d'un dispositif de tutorat et d'accompagnement. L'objectif est de renforcer l'excellence pédagogique pour favoriser la réussite étudiante.

Pédagogie Innovante en Langues et Communication (collective dans une faculté – 1 an)

La résidence a accompagné la transformation de 2 formations de premier cycle de la faculté de langues et communication de l'Université Bourgogne Europe avec la mise en place de l'Approche Par Compétence. Elle a permis de renouveler les pratiques (décloisonnement, modularisation, internationalisation, adossement scientifique...), d'expérimenter de nouvelles modalités de collaboration grâce à un dispositif innovant (hackathon) et de renforcer l'adossement à la recherche scientifique.

Enjeux Socio-Écologiques (collective de grande ampleur - à l'échelle d'un établissement - 1 an)

Portée par le Vice-Président chargé de la transition écologique et du développement soutenable de l'Université Marie et Louis Pasteur, cette résidence a mobilisé plusieurs dizaines d'enseignants pour déployer un module commun d'introduction aux enjeux des transitions environnementale et sociale, avec une déclinaison spécifique dans les différents cursus de premier cycle.

Aucune résidence de la thématique « Internationalisation » n'a été déposée au cours de cette période. Entre 2019 et 2024, trois types de résidences étaient possibles :

- Type 1 : Résidence Ouverte – Individuelle : 6 résidences
- Type 2 : Résidence Ouverte – Collective : 16 résidences
- Type 3 : Résidence Compétences– Collective : 20 résidences

Ces trois types de résidence sont peu différentes en termes de durée. En revanche, le nombre de personnes impliquées varie, avec un nombre plus important pour les résidences de type 3 (moyenne de 16 personnes avec un effectif de 3 à 36), puis les résidences de type 2 (moyenne de 14 personnes avec un effectif de 2 à 20), alors que le résidence individuelle (type 1) n'implique que le seul porteur de projet. En termes de financement, si les résidences de type 1 sont les moins coûteuses avec un budget moyen de 5 517 € avec peu de différence entre elles, la situation est très différente pour les deux autres types. En effet, les résidences de type 2 ont en moyenne le budget le plus important avec 8 793 € et une différence de 31 318 € entre la plus dotée et la moins dotée, alors que pour les résidences de type 3, cette différence s'élève à 17 589 € avec un budget moyen de 7 905 €.

La quasi-totalité des porteurs de résidences (39 sur 42) ont partagé les pratiques pédagogiques nées de leur expérimentation. A la date de cette étude, pour les 12 résidences ayant fait l'objet d'un bilan (20 résidences sont en attente de bilan et 10 ne sont pas encore terminées), est notable la variété des formats de communication (voire plurielle pour une même résidence) : vidéos (3), webinaires (4), affiches dans des congrès scientifiques ou journées d'études (2), communications dans des colloques en pédagogie (2), articles scientifiques (3) et diffusion de ressources à travers des sites internet ou réseaux sociaux (2). De plus, une fiche synthétique concernant chaque résidence est en cours de rédaction pour valoriser et partager les pratiques.

TABEAU 1. Caractéristiques des résidences pédagogiques

	Type 1	Type 2	Type 3	Ensemble
Nombre d'établissements	5	4	4	6
Durée moyenne				
min	14	15	14	14
max	5	5	3	3
	22	24	36	36
Financement				
moyen	5 517 €	8 793 €	7 905 €	7 780 €
min	5 475 €	3 447 €	3 870 €	3 447 €
max	5 675 €	34 765 €	21 459 €	34 765 €
Nombre de personnes impliquées				
moyen	1	14	16	13
min	1	2	3	1
max	1	20	36	36
Nombre de résidences	6	16	20	42

LES PORTEURS DES RÉSIDENCES DE LA PÉDAGOGIE

Nous nous sommes intéressés à savoir si les résidences de la pédagogie varient en fonction des acteurs qui s'y engagent. Plusieurs constats sont établis (cf. tableau 2) :

- Les profils des porteurs sont variés (9 types) ;
- Tous ne sont pas des enseignants-chercheurs puisqu'on compte des personnels de l'enseignement secondaire détachés dans l'enseignement supérieur et des personnels non enseignants ayant des grades et missions variés ;
- Pour 42 résidences, on compte 31 enseignants et 11 non-enseignants ;
- Les maîtres de conférences portent le plus grand nombre de résidences (17 résidences) ;
- 7 professeurs d'université sont investis dans ce dispositif.

Les résidences de type 1 sont seulement mobilisées par des enseignants, qu'ils soient professeurs d'université (PU), maîtres de conférences (MCF), professeurs agrégés de l'enseignement secondaire (PRAG) ou professeurs certifiés de l'enseignement secondaire (PRCE)⁶. En revanche les résidences de type 2 et 3 ont été portées par des enseignants et des personnels non enseignants. Quel que soit le type de résidence considéré, les personnels enseignants sont toujours plus nombreux à porter les résidences (cf.

tableau 2). L'engagement des personnels non enseignants a débuté en 2022 (1 résidence en 2022, 4 en 2023 et 5 en 2024).

TABLEAU 2. *Type de résidences pédagogiques selon les profils des porteurs*

	Statuts	Type 1	Type 2	Type 3	Effectifs	Part en %
Personnels enseignants	PU - Professeur·e des Universités	1	4	2	7	17%
	MCF - Maître·sse de conférence	3	5	9	17	40%
	PRAG - Professeur·e agrégé·e de l'enseignement secondaire	1	2	1	4	10%
	PRCE - Professeur·e titulaires du CAPES, du CAPET de l'enseignement secondaire	1	1	1	3	7%
	Sous-total	6	12	13	31	74%
Personnels non enseignants	IGR - Ingénieur·e de recherche	0	0	1	1	2%
	IGE - Ingénieur·e d'études	0	3	3	6	14%
	IGP - Ingénieur·e pédagogique	0	0	1	1	2%
	Chargé·e de mission	0	0	1	1	2%
	AHU - Assistant·e hospitalier universitaire	0	1	1	2	5%
	Sous-total	0	4	7	11	26%
Total		6	16	20	42	100%

Quelques remarques concernant les résidences portées par des enseignants et des non-enseignants (Annexe 1). En moyenne, les premières impliquent moins de personnes (11 versus 17), ont un budget moyen moins important (7 592 € versus 8 292 €) et une durée moins longue (12,5 versus 18,9 mois). Aucune de ces différences n'est toutefois significative. L'analyse réalisée en excluant les 6 résidences de type 1 (un enseignant avec un budget plus limité) ne donne pas une autre image avec seulement le fait que la durée des résidences par les non-enseignants est significativement plus longue (6,5 mois).

Nous avons également voulu savoir si les responsabilités administratives et/ou pédagogiques jouent un rôle dans l'engagement des personnels dans ces résidences. Moins de la moitié des porteurs de résidences a des responsabilités administratives et/ou pédagogiques dans son établissement (19, soit 45 %). Ce type de responsabilités concerne tous les profils, à l'exception des PRAG. Aucune tendance significative ne

transparaît quant à la nature des résidences mobilisées selon leur niveau de responsabilités universitaires, excepté le fait qu'aucune des résidences individuelles (type 1) n'est associée à une personne ayant de telles responsabilités. En revanche, les résidences dont les porteurs ont ces responsabilités sont en moyenne plus courtes de 3 mois lorsqu'elles sont de type 2, impliquent moins de personnes (en moyenne 2 personnes en moins pour un nombre moyen de 13 personnes) et ont un budget moins élevé (écart de 2 500 €).

TABLEAU 3. Responsabilités administratives et/ou pédagogiques des porteurs des différents types de résidences pédagogiques

Responsabilités administratives et/ou pédagogiques	Type 1	Type 2	Type 3	Total
Oui		8	11	19
Non	6	8	9	23
Total	6	16	20	42

DISCUSSION ET CONCLUSION

Plusieurs constats peuvent être réalisés sur les cinq années de ces résidences de la pédagogie : les porteurs sont variés (9 profils), un quart est porté par des personnels non enseignants et près de la moitié par des personnels (enseignants et non enseignants) ayant des responsabilités administratives et/ou pédagogiques. Seuls des enseignants ont mobilisé ce dispositif pour des résidences individuelles. Mais ces dernières ont disparu au profit de résidences collectives encouragées par les établissements. La réforme des programmes de formation demandée par les pouvoirs publics (passage à une approche par compétences à partir de 2020) semble avoir été un vecteur favorable à la mobilisation de ce dispositif. D'autant que le dispositif a été présenté comme une ressource facilitant les réflexions des équipes pédagogiques (accompagnement d'un conseiller pédagogique), et ce, dans un contexte où la mobilisation des enseignants et enseignants-chercheurs est difficile. Ces collectifs pédagogiques vont-ils perdurer en dehors de la commande institutionnelle pour favoriser les réflexions pédagogiques ? À cet égard, les travaux de Almerge et Canu (2024) sur les dispositifs « congés pour projets pédagogiques » à l'université de Perpignan ne donnent pas une vision optimiste. En effet, les interactions entre les enseignants n'ont pas été maintenues à moyen terme. Tout l'enjeu est désormais de connaître les conséquences de ces résidences collectives, avec une attention accrue pour celles portées par des personnels non enseignants et le positionnement hiérarchique des porteurs.

Si le congé sabbatique pour des motivations de recherche est établi dans la communauté universitaire, le faible nombre de résidences individuelles dans cette expérimentation renvoie aux constats de Piraud-Rouet (2021) sur la faible mobilisation du congé pour projet pédagogique (CPP) en France. Les effets des congés pour recherche ont pu faire l'objet de travaux variés : effets sur la santé mentale et le bien-être au travail (Davidson et al., 2010), risque de procrastination (Mangematin, 2018). Par ailleurs, Toussaint et Barnabé (2002) ont montré le faible recours au congé sabbatique pour faire de l'innovation pédagogique au Canada. Peu d'informations sont mobilisables concernant le CPP en France et les congés pour motifs pédagogiques au Canada (dispositifs différents entre les universités canadiennes). Dès lors, des questions demeurent sans réponse : quelles peuvent être les réalités et les effets de ces dispositifs encore peu explorés par la recherche en éducation ? Et quelles sont les motivations des personnels s'emparant de ce type de dispositif ?

Ce travail a bénéficié du soutien du NCU RITM-BFC portant la référence ANR-17-NCUN-0003.

NOTES

1. Le congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) existe depuis 1984 pour les enseignants-chercheurs : https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/pdf/CRCT/Circulaire_CRCT_31janvier2017.pdf.
2. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/19/Hebdo36/ESRH1900235A.htm>
3. Décret n° 2017-854 du 9 mai 2017.
4. Le NCU RITM-BFC (« Réussir - Innover - Transformer - Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté ») a pour objectif d'améliorer la réussite étudiante notamment en 1^{er} cycle. Il encourage les initiatives pédagogiques innovantes et soutient les équipes éducatives dans la transformation des pratiques d'enseignement : <https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/>. Les NCU sont des projets lauréats d'un appel à projet national nommé « nouveaux cursus universitaires » permettant à certaines universités de bénéficier de financements pour une durée de 10 ans.
5. Selon les procédures internes de chaque établissement.
6. Les professeurs agrégés de l'enseignement secondaire (PRAG) ou professeurs certifiés de l'enseignement secondaire (PRCE) sont deux types d'enseignants titulaires de l'enseignement secondaire détachés pour exercer des missions d'enseignement dans les universités.

RÉFÉRENCES

- Almerge, M. et Canu, M. (2024). Emergence d'une communauté de pratique enseignante à l'université à travers les dispositifs de type "congés pour projets pédagogiques" : Retour d'expérience sur 8 ans de mise en oeuvre. *AIPU 2024 : L'enseignement supérieur et les communautés : des dynamiques interconnectées*. <https://hal.science/hal-04739117>
- Bonnard, C., Duhet, A. et Moison, V. (2024). Rapport d'enquête sur les conditions d'exercice des enseignants-chercheurs : Résultats préliminaires. IREDU. https://iredu.ube.fr/wp-content/uploads/2024/04/Infographie-enseignants-chercheurs_11mars2024.pdf
- Davidson, O. B., Eden, D., Westman, M., Cohen-Charash, Y., Hammer, L. B., Kluger, A. N., Krausz, M., Maslach, C., O'Driscoll, M., Perrewé, P. L., Quick, J. C., Rosenblatt, Z. et Spector, P. E. (2010). Sabbatical leave : Who gains and how much? *The Journal of Applied Psychology*, 95(5), 953-964. <https://doi.org/10.1037/a0020068>
- Gilibert, D. et Sauvezon, C. (2024). Rapport d'analyse de la charge de travail des enseignants-chercheurs réalisée à l'Université Paul Valéry. Université Paul-Valéry Montpellier 3. <https://www.univ-montp3.fr/fr/organisation/directions-et-services/direction-de-levaluation-et-de-laide-au-pilotage-devap>. <https://hal.science/hal-04873965>
- Mangematin, V. (2018). Universitaires : Que faire de votre année sabbatique? *The Conversation*. <http://theconversation.com/universitaires-que-faire-de-votre-annee-sabbatique-94540>
- Piraud-Rouet, C. (2021). En quoi consiste le congé pour projet pédagogique et quel bilan du dispositif? Campus Matin. <https://www.campusmatin.com/metiers-carrieres/personnels-statuts/pratiques/conge-pour-projet-pedagogique-des-debuts-tres-timides.html>
- Toussaint, P. et Barnabé, C. (2002). La situation professionnelle des professeurs en administration de l'éducation au Canada : Une étude exploratoire. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 27(4), 399-417. <https://doi.org/10.2307/1602242>

ANNEXE I. Caractéristiques des résidences pédagogiques selon les profils des porteurs

	Statuts	Type 1	Type 2	Type 3	Total
Durées moyenne (minimum-maximum)					
Personnels enseignants	PU - Professeur-e des Universités	18 (18-18)	10 (5-18)	5 (3-7)	10 (3-18)
	MCF - Maître-ss-e de conférence	13 (5-22)	14 (6-18)	12 (5-24)	13 (5-24)
	PRAG - Professeur-e agrégé-e de l'enseignement secondaire	12 (12-12)	24 (24-24)	6 (6-6)	17 (6-24)
	PRCE - Professeur-e titulaires du CAPES, du CAPET de l'enseignement secondaire	12 (12-12)	16 (16-16)	10 (10-10)	13 (10-16)
Personnels non enseignants	IGR - Ingénieur-e d'étude	-	-	10 (10-10)	23 (7-36)
	IGP - Ingénieur-e pédagogique	-	-	10 (10-10)	10 (10-10)
	IGE - Ingénieur-e d'études	-	16 (7-24)	30 (24-36)	23 (7-36)
	Chargé-e de mission	-	-	24 (24-24)	24 (24-24)
	AHU – Assistant-e Hospitalier Universitaire	-	18 (18-18)	7 (7-7)	13 (7-18)
Ensemble		14 (5-22)	15 (5-24)	14 (3-36)	14 (3-36)
Financement moyen (minimum-maximum)					
Personnels enseignants	PU - Professeur-e des Universités	5 475 € (5 475 € - 5 475 €)	12 343 € (3 936 € - 34 764 €)	4 772 € (3 870 € - 5 674 €)	9 199 € (3 870 € - 34 764 €)
	MCF - Maître-ss-e de conférence	5 492 € (5 475 € - 5 500 €)	7 578 € (3 747 € - 10 000 €)	7 383 € (3 900 € - 10 048 €)	7 106 € (3 747 € - 10 048 €)
	PRAG - Professeur-e agrégé-e de l'enseignement secondaire	5 675 € (5 675 € - 5 675 €)	10 015 € (10 000 € - 10 029 €)	4 805 € (4 805 € - 4 805 €)	7 627 € (4 805 € - 10 029 €)
	PRCE - Professeur-e titulaires du CAPES, du CAPET de l'enseignement secondaire	5 475 € (5 475 € - 5 475 €)	4 369 € (4 369 € - 4 369 €)	10 000 € (10 000 € - 10 000 €)	6 615 € (4 369 € - 10 000 €)
Personnels non enseignants	IGR - Ingénieur-e d'étude	-	-	5 408 € (5 408 € - 5 408 €)	5 408 € (5 408 € - 5 408 €)
	IGP - Ingénieur-e pédagogique	-	-	10 000 € (10 000 € - 10 000 €)	10 000 € (10 000 € - 10 000 €)
	IGE - Ingénieur-e d'études	-	6 634 € (4 675 € - 8 250 €)	11 976 € (5 072 € - 21 459 €)	9 305 € (4 675 € - 21 459 €)
	Chargé-e de mission	-	-	8 500 € (8 500 € - 8 500 €)	8 500 € (8 500 € - 8 500 €)
	AHU – Assistant-e Hospitalier Universitaire	-	4 000 € (4 000 € - 4 000 €)	7 474 € (7 474 € - 7 474 €)	5 737 € (4 000 € - 7 474 €)
Ensemble		5 517 € (5 475 € - 5 675 €)	8 473 € (3 747 € - 34 764 €)	7 905 € (3 870 € - 21 459 €)	7 780 € (3 747 € - 34 764 €)
Nombre moyen de personnes impliquées (minimum-maximum)					
Personnels enseignants	PU - Professeur-e des Universités	1	19 (9 - 30)	12 (4 - 20)	14 (1 - 30)
	MCF - Maître-ss-e de conférence	1	11 (5 - 25)	14 (3 - 30)	11 (1 - 30)
	PRAG - Professeur-e agrégé-e de l'enseignement secondaire	1	8 (4 - 11)	6 (6 - 6)	6 (1 - 11)
	PRCE - Professeur-e titulaires du CAPES, du CAPET de l'enseignement secondaire	1	20 (20 - 20)	20 (20 - 20)	14 (1 - 20)
Personnels non enseignants	IGP - Ingénieur-e d'étude	-	-	9 (9 - 9)	9 (9 - 9)
	IGP - Ingénieur-e pédagogique	-	-	22 (22 - 22)	22 (22 - 22)
	IGE - Ingénieur-e d'études	-	7 (2 - 11)	21 (4 - 36)	14 (2 - 36)
	Chargé-e de mission	-	-	36 (36 - 36)	36 (36 - 36)
	AHU – Assistant-e Hospitalier Universitaire	-	30 (30 - 30)	9 (9 - 9)	20 (9 - 30)
Ensemble		1	14 (2 - 30)	16 (3 - 36)	13 (1 - 36)

JOANNA DUVAL est titulaire d'un Master en psychologie, plus précisément en sciences cognitives. Après ses études, elle s'est engagée au sein de RITM-BFC en tant que chargée de l'évaluation du dispositif et l'accompagnement des porteurs de projets pour l'évaluation des actions liées à l'innovation pédagogique dans une perspective de réussite étudiante. joanna.duval@univ-fcomte.fr

CATHY PERRET est chercheuse à l'IREDU (Institut de recherche en éducation) de l'Université Bourgogne Europe (France). Titulaire d'un doctorat en économie de l'éducation et d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) en sciences de l'éducation, elle préside le Conseil scientifique et d'évaluation du RITM-BFC. Au cours de sa carrière, elle a notamment occupé le poste de directrice du Centre de soutien à l'enseignement de l'université et a également été conseillère du président de l'université pour la réussite des étudiants. Elle aussi été rédactrice en chef de la revue de E-JIREF émanant de l'ADMEE-Europe (Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation). cathy.perret@ube.fr

JULIETTE BREY-XAMBEU est ingénieure pédagogique au sein du projet RITM-BFC. Elle coordonne au plan opérationnel la mise en place et le déploiement des résidences de la pédagogie depuis leur création, en 2018. Avec l'appui de référents scientifiques, elle contribue à l'évolution du dispositif et à sa valorisation. juliette.brey-xambeu@univ-fcomte.fr

JOANNA DUVAL holds a Master's degree in Psychology, more specifically in cognitive science. After her studies, she joined RITM-BFC as the person in charge of evaluating the program and supporting project leaders in evaluating actions related to educational innovation with a view to student success. joanna.duval@univ-fcomte.fr

CATHY PERRET is a researcher at IREDU (Institute of Research in Education) at Université Bourgogne Europe (France). Holding a PhD in the Economics of Education and an accreditation to supervise research (HDR) in Education Sciences. She chairs the Scientific and Evaluation Council of RITM-BFC. Over the course of her career, she has notably served as Director of the university's Teaching Support Center and has also served as Advisor to the University President on Student Success. She has also been editor-in-chief of the E-JIREF journal published by ADMEE-Europe (Association for the Development of Assessment Methodologies in Education). cathy.perret@ube.fr

JULIETTE BREY-XAMBEU is an instructional designer within the RITM-BFC project. She has been operationally coordinating the implementation and deployment of the Pedagogical Residencies since their inception in 2018. With the support of scientific advisors, she contributes to the development and promotion of the program. juliette.brey-xambeu@univ-fcomte.fr